

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5052>



Deux années passées et toujours aucun compte à rendre

- L'UJFP en action - Pétitions -



Date de mise en ligne : mardi 12 juillet 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

[Pour signer la pétition](#)

Pétition d'Amnesty (demande d'enquête sur les crimes de guerre à Gaza), adressée à M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre ; M. Mousa Mohammad Abu Marzouk, Vice-Président du Bureau politique du Hamas ; M. Ahmad Barrak, Procureur général par intérim du Gouvernement Palestinien de consensus.

Le 8 juillet 2014, débutait l'opération "Bordure protectrice" menée par les forces israéliennes, qui a semé la mort et la destruction dans la bande de Gaza 50 jours durant. Parallèlement, les groupes armés palestiniens ont gravement violé les règles du droit international pendant les hostilités.

La violence de ces affrontements a coûté la vie à près de 1 500 personnes, en plus de laisser des dizaines de milliers de civils dans un dénuement presque total. Le plus grave, cependant, réside dans l'impunité dont jouissent les auteurs de ces atrocités. Deux ans après, personne n'a été tenu responsable des crimes de guerre commis par les deux parties au conflit.

Cela doit cesser. Demandez aux autorités compétentes de prendre les mesures nécessaires à la mise en place de véritables enquêtes indépendantes au sein de l'armée israélienne, du Hamas et du gouvernement palestinien, avec, si besoin, la participation de la Cour pénale internationale.

[Pour signer la pétition](#)